

Editorial

PRÉVENIR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

1^{ère} maladie professionnelle en France, près de 45 000 nouveaux TMS ont été indemnisés en 2013 dont 50 % provoquent des incapacités permanentes.

Par ailleurs, près de 100 000 accidents sont dus à des lombalgies ce qui représente un coût direct de plus de 1 milliard d'euros (source CNAMTS).

Chez les salariés de 20 à 59 ans, 15 % des femmes et 11 % des hommes présentent au moins un des principaux TMS du membre supérieur et 17% des femmes et 16 % des hommes des douleurs lombaires qui ont duré plus de 30 Jours/an.

Les conséquences pour l'entreprise sont souvent sous estimées ou inconnues, pourtant les TMS génèrent absentéisme, désorganisation du travail, baisse de performance et de qualité, et pour finir mauvaise image de l'entreprise et dégradation du climat social.

Pour le salarié, les TMS provoquent de la souffrance, des difficultés pour réaliser son travail, des arrêts ou un handicap.

Les TMS sont ainsi devenus le premier facteur d'adaptation au travail.

L'urgence est donc dans la prévention car lorsque les TMS sont là c'est l'entreprise autant que le salarié qui devient malade, avec les conséquences financières induites.

Pourtant les solutions existent à condition de mettre en perspective l'ensemble des causes à l'origine des TMS : poste de travail ou environnement non adapté à la tâche, organisation du travail à revoir, climat social dégradé.

Au-delà des idées reçues, la démarche TMS PROS initiée par les CARSAT à laquelle SECILOG est associée et que nous présentons dans ce document est la meilleure réponse pour mettre en place un projet de prévention efficace à effets durables et au plus près du terrain.

Pierre BOURGEOIS



Présentation globale du projet TMS PROS

Le programme TMS pros est une offre de services destinée aux entreprises dans le cadre d'un partenariat SECILOG/CARSAT NORD EST

Elle est basée sur la mise à disposition d'outils pour les entreprises afin de les aider à déployer une démarche de prévention des TMS (tableau de bord, quizz pour mesurer l'enjeu TMS et les compétences, outil de dépistage des TMS, outils de diagnostic et outil d'évaluation de la démarche)

Dans le cadre de cette offre de services, l'instance de pilotage du programme TMS PROS a souhaité développer une offre de formation permettant de répondre aux besoins de montée en compétences des acteurs de l'entreprise dans la prise en charge effective de leur projet de prévention des TMS.

Le dispositif de formation est une action de prévention à part entière dans le projet TMS pros.

Intérêt de la formule

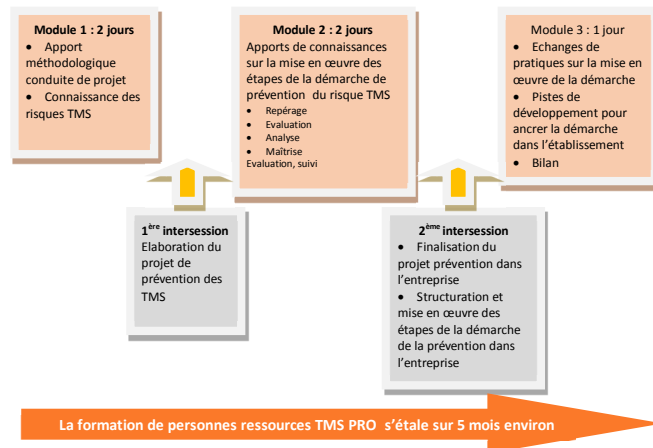
La formation. action va permettre à l'entreprise de s'approprier en interne la démarche de prévention des risques TMS.

La personne ressource formée va pouvoir ainsi mettre en place toutes les actions nécessaires pour engager l'entreprise dans une véritable prévention primaire des risques TMS.

Les compétences acquises lors de cette formation lui permettront d'animer toutes les étapes de la démarche de prévention des TMS et de suivre en collaboration avec la CARSAT le projet TMS Pros.

L'évaluation des actions mises en place est également au programme de la formation.

Déploiement du dispositif TMS PRO



Résultats

La réduction des accidents et des maladies professionnelles, la réduction des facteurs de risques TMS sont les résultats attendus.

Mais au-delà de ces indicateurs, l'entreprise va également réduire l'absentéisme, améliorer sa productivité et son niveau de qualité, augmenter l'employabilité de ses salariés.

L'amélioration des conditions de travail va offrir à l'entreprise une meilleure image de marque et améliorer le climat social.

Réunion d'information à Troyes

« Prévention des TMS : FORMEZ VOUS ! »
 Invitation à une matinée d'échanges sur la prévention des troubles musculo-squelettiques en partenariat avec la CARSAT Nord Est :

Le 8 Mars 2016 de 9h30 à 12h
CCI 1 Bd Charles Baltet 10000 TROYES

Actualités en Bref

FORMATIONS PRAP IBC/2S

SECILOG est habilité à mettre en œuvre la formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) qui permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise. Renseignez-vous.

ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RESEAUX

SECILOG est référencée depuis début janvier comme centre de formation et d'examen pour l'AIPR* Concepteur Encadrant et opérateur.
 Nous sommes donc en mesure de former et/ou faire passer les QCM sur nos 3 sites de Troyes, Reims et Saint-Dizier.

*Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux